



Contrat de formation initiation à la réflexologie intégrative

Entre les soussignés :

- L'organisme de formation : **Ecole de Réflexologie Intégrative – La Fresnay – 44170 TREFFIEUX**
représenté par **Estelle EDEN**

et

- **Le contractant, Nom :** _____

Adresse : _____

Code Postal – Ville : _____

Mail : _____

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à L 6353-7 du code du travail.

Article 1^{er} : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Formation initiation à la réflexologie ».

Article 2^{ième} : Nature et caractéristique de l'action de formation

L'action de formation entre la catégorie des actions de formation professionnelle prévue par les articles L.6313-1 et suivants du Code du travail « Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances »

Elle a pour objectif une approche de la réflexologie plantaire, technique naturelle de bien être, aux intéressés.

Sa durée est fixée à 7 h en formation.

Article 3^{ième} : Niveau de connaissances préalables pre-requis et formalités nécessaires avant l'inscription

Cette formation est ouverte à toutes personnes intéressées pour découvrir la réflexologie plantaire.

Article 4^{ième} : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu le 24 Avril 2019 à LA FRESNAY – 44170 TREFFIEUX

Elle est organisée pour un effectif de 6 à 10 stagiaires.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances, sont les suivants :

École de REFLEXOLOGIE INTEGRATIVE

N° de SIRET : 48384945100032 – N° d'organisme de formation : 52440576444

Pôle Enseignement : La Fresnay 44170 TREFFIEUX Pôle Recherche : 11 rue du 14 Juillet 44000 NANTES
02.40.51.47.12 / 06.88.72.20.02 / integrativereflexologie@yahoo.fr/ www.reflexologie-integrative.fr



Ecole de REFLEXOLOGIE INTEGRATIVE

Estelle Eden



L'enseignement est composé de cours théoriques avec support de cours pédagogique (réflexologie) planches, cartographie, présentations orales ainsi que des cours pratiques d'application.

Article 5^{ème} : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire, excepté les droits d'inscription, qui pourront être éventuellement reportés pour une autre session.

Article 6^{ème} : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à : 95 € pour 7 heures de prestation.

Le règlement est à envoyé à l'adresse de l'école (TREFFIEUX) avec le contrat dûment rempli pour valider votre inscription. (En précisant au dos du règlement la formation souhaitée et le nom du bénéficiaire)

Article 7^{ème} : Interruption du stage

Aucun remboursement ne peut être effectué sauf cas de force majeure.

Document de 2 pages, fait en 2 exemplaires.

Fait à TREFFIEUX,
Le 04/02/2019.

Le bénéficiaire

Le Prestataire

ECOLE DE REFLEXOLOGIE
INTEGRATIVE - LA FRESNAY
44 170 TREFFIEUX

École de REFLEXOLOGIE INTEGRATIVE

N° de SIRET : 48384945100032 – N° d'organisme de formation : 52440576444

Pôle Enseignement : La Fresnay 44170 TREFFIEUX Pôle Recherche : 11 rue du 14 Juillet 44000 NANTES
02.40.51.47.12 / 06.88.72.20.02 / integrativereflexologie@yahoo.fr / www.reflexologie-integrative.fr